

Séance : « Marie Curie, de la rue Cuvier à la rue Bonaparte »

COMMUNICATION

Marie Curie, la reconnaissance institutionnelle, des Nobels aux Académies

MOTS-CLÉS : BIOGRAPHIE. HISTOIRE DE LA MÉDECINE. MARIE CURIE

Biography History of Science Marie Curie

KEY-WORDS : BIOGRAPHY. HISTORY OF MEDICINE. MARIE CURIE

Natalie PIGEARD-MICAULT *

L'autrice déclare n'avoir aucun lien d'intérêt en relation avec le contenu de cet article.

RÉSUMÉ

En 1922, Marie Curie est la première femme membre de l'Académie de médecine en tant qu'associée libre. Elle n'a pas fait acte de candidature pour ce fauteuil d'académicienne. Déjà double prix Nobel, elle n'avait pourtant pas été élue à l'Académie des sciences en 1911. Cet article se propose de comprendre le processus de ces élections ou non-élections institutionnelles en les replaçant dans leur contexte, celui d'une communauté savante du premier tiers du 20^e siècle.

SUMMARY

In 1922, Marie Curie was the first woman member of the Academy of Medicine as a free associate. She did not apply for this Academic Chair. Already double Nobel laureate, she

* Musée Curie. 11 rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris ;
e-mail : Natalie.pigeard@curie.fr

*Tirés à part : Docteur Natalie PIGEARD-MICAULT, même adresse
Article reçu et accepté le 18 janvier 2018*

was not elected at the Académie des Sciences in 1911. This article proposes to understand the process of institutional elections or non-elections in their context, that of a scientific community of the first third of the 20th century.

INTRODUCTION

Le 12 avril 1898, Gabriel Lippmann présente à l'Académie des sciences une note de madame Skłodowska Curie intitulée « Rayons émis par les composés de l'uranium et du thorium » [1].

Dans cette note, Marie Curie définit comme spontanée, l'émission de rayonnement des composés de l'uranium et du thorium. Ces composés seraient, en effet, spontanément actifs. La note suivante, signée cette fois-ci par Pierre et Marie Curie, annonce la découverte d'une « substance nouvelle radio-active contenue dans la Penchblende » que le couple nomme polonium. Six mois plus tard, en décembre, est annoncée la découverte du radium, faite en collaboration avec Gustave Bémont. En 1995, Pierre et Marie Curie sont inhumés au Panthéon. Pourtant l'aura de Marie Curie dépasse de loin celle de Pierre décédé en 1906. Le présent article se propose de comprendre le processus de la reconnaissance institutionnelle de celle qui fut la première femme membre associée libre de l'Académie de médecine en 1922.

Le prix Nobel de physique de 1903

Pour leurs travaux sur les rayonnements et la découverte du polonium et du radium, le couple Curie est proposé au prix Nobel de physique en 1902.

Née avec le nouveau siècle et de la volonté d'Alfred Nobel, grand industriel suédois, cette toute nouvelle institution est chargée depuis 1901 de décerner un prix de niveau international à la ou les personnes ayant le plus contribué à l'avancée d'un domaine du savoir ou à des initiatives en faveur de la paix. Le prix Nobel a été immédiatement reconnu en Europe. En France, Sully Prudhomme reçoit le premier prix décerné en littérature et Frédéric Passy partage celui de la Paix avec le fondateur de la Croix Rouge Henri Dunant. Pour les sciences, quelques articles de presse ont fait cas du prix de physique de 1901 décerné au découvreur des rayons X Roentgen, sinon les prix scientifiques ont peu fait l'objet d'articles dans la presse [2].

Concernant le procédé de nomination : dans chaque pays, les membres correspondants des académies suédoises peuvent proposer leur favori. Pour le prix de physique de 1902, le couple Pierre et Marie Curie est proposé par Gaston Darboux et Emil Warburg qui leur adjoignent le découvreur des rayons uraniques Henri Becquerel. Ce dernier est d'ailleurs le seul à être proposé par Marcelin Berthelot (1827-1907). Quant à Éleuthère Mascart, il ne propose que Pierre Curie. Le prix sera décerné à Hendrik Lorentz et Peter Zeeman « in recognition of the extraordinary service they rendered by their researches into the influence of magnetism upon radiation phenomena ».

L'année suivante, Poincaré rédige une note, qu'il fait signer par 20 académiciens, dans laquelle il fait, au comité Nobel de physique, la proposition suivante :

« Paris le 24 janvier 1903

L'une des découvertes les plus importantes qui aient été faites en physique dans ces dernières années est celle de la radio-activité de la matière. [...] Cette découverte est due à MM. Becquerel et Curie. [...] nous n'hésitons pas à vous proposer de partager le prix Nobel entre MM. Becquerel et Curie.

Signé :

H. Poincaré, É. Mascart, C. Wolf, M. Levy, Gal Bassot, G. Lippmann, O. Callandreau, A. Haller, G. Lemoine, É. Picard, R. Radau, A. de Lapparent, E.H. Amagat, L. Cailletet, G. Humbert, P. Appell, J. Violle, G. Darboux H. Deslandres, M. Loewy » [3]

Marie Curie n'est pas proposée. Parmi les signataires, seuls quatre sont correspondants de l'Académie des sciences de Suède et ont donc droit de nomination : Henri Poincaré, Euléthère Mascart, Gabriel Lippmann et Gaston Darboux. Alors pourquoi cet « oublié » de Marie Curie ?

Nous pourrions facilement conclure à un oubli misogyne. Pourtant, cela est peu probable car Gaston Darboux avait nommé Marie Curie l'année précédente et Gabriel Lippmann était le mentor de la savante. Quant à Henri Poincaré, Marie Curie l'appuiera au prix Nobel de physique en 1910. De plus, il sera un fervent défenseur de la savante lors de sa candidature à l'Académie des sciences en 1911, comme nous le verrons plus tard. Les savants français ont-ils alors eu peur qu'une candidature féminine amenuise leur chance de voir le prix Nobel revenir à la France ? Peu probable également, car ils ne peuvent ignorer que des femmes sont nommées depuis 1901 et que certaines ont même droit de sélection notamment le prix de littérature et celui de paix [4]. L'explication la plus plausible est qu'une proposition de division du prix en trois pourrait amoindrir les chances de voir la France l'emporter. C'est en effet ce que l'on peut conclure, sans certitude, en analysant les démarches réalisées pour intégrer Marie Curie à la liste des proposés.

Pierre Curie apprenant par un académicien l'existence de la note où il est proposé, avec Henri Becquerel écrit à Henri Poincaré le 25 janvier 1903 [5].

« [...] C'est elle qui a eu le courage d'entreprendre la recherche chimique des éléments nouveaux, elle a fait tous les fractionnements nécessaires pour la séparation du radium et déterminé le poids atomique de ce métal, enfin elle a contribué pour sa part à l'étude des rayons et à la découverte de la radioactivité induite. Il me semble que si nous n'étions pas considérés comme solidaires dans le cas actuel ce serait déclarer en quelque sorte qu'elle a seulement rempli le rôle de préparateur, ce qui serait inexact. »

Il semblerait que Pierre Curie n'ait reçu aucune réponse. Aussi, il s'adresse au mathématicien suédois Gosta Mittag Leffler le 6 août 1903 [6].

« [...] dans le cas où il serait vrai que l'on songe sérieusement à moi, je désirerais beaucoup que l'on me considère comme solidaire avec M^{me} Curie dans nos recherches sur les corps radioactifs. »

Mittag Leffler est immédiatement convaincu. Deux jours plus tard, il demande à Poincaré [7] :

« Voulez-vous me dire sincèrement et tout à fait confidentiellement votre opinion dans la question suivante. Serait-il plus juste de donner le prix Nobel de physique à Monsieur et Madame Curie ou de partager le prix entre Becquerel d'un côté et les Curie de l'autre.

« Veuillez m'indiquer en même temps les raisons principales de votre opinion. »

De fait, Henri Poincaré défend la nomination des trois scientifiques [8].

« Je crois qu'il serait plus juste de partager le prix entre Becquerel et les Curie ; car si les Curie sont plus fins et ont été plus avant, Becquerel a été l'initiateur.

Mais je tiens surtout à assurer le succès et il n'y aurait pas lieu d'insister sur le partage si cette insistance devrait compromettre le succès de la combinaison. »

Cette dernière lettre montre très bien que la nomination de Marie Curie ne soulève qu'une question de probabilités d'attribution du prix Nobel à la France.

La nomination de Marie Curie aurait alors été impossible si elle n'avait déjà fait partie des propositions. Cependant, les académiciens des sciences de France n'avaient pas tous signé la note ne proposant que Pierre Curie et Henri Becquerel. Charles Bouchard (1837-1915) médecin, membre de l'Académie des sciences depuis 1887 avait, lui, individuellement proposé les trois savants. Avec Pierre Curie et Victor Balthazard, ils avaient réalisé des expériences sur l'inhalation du radon à des cobayes et souris établissant comme seuil de danger de mort celui d'une irradiation totale [9]. Bouchard connaissait donc également Marie Curie et pouvait mesurer sa valeur scientifique.

Le comité Nobel de physique accorda donc le prix Nobel de 1903 pour moitié à Henri Becquerel et pour autre moitié au couple Curie pour leurs travaux sur les rayonnements.

La radioactivité étant une nouvelle discipline, la question de savoir si son étude relevait de la physique ou de la chimie se posa à l'Institut Nobel. Le comité de chimie accepta que les Curie et Becquerel reçoivent le prix Nobel de physique à condition que la découverte des éléments polonium et radium ne soit pas mentionnée, se réservant la possibilité de décerner le prix Nobel de chimie aux Curie, plus tard [10]. C'est ce qui sera fait en 1911, lorsque Marie Curie, nommée cette fois Marie Skłodowska-Curie, recevra seule (suite au décès de son mari en 1906) le prix Nobel de chimie pour la découverte des deux éléments chimiques, l'isolation du radium

métallique (faite avec André Debierne) ainsi que l'étude de ce remarquable élément. À ce jour, elle reste la femme aux deux prix Nobel.

Nous ignorons si Marie Curie avait eu connaissance des démarches de son mari pour la joindre à cette récompense de leur travail commun. Rien n'est moins sûr.

Cependant, le prix Nobel fut une des premières reconnaissances honorifiques qu'elle obtint. Il venait de l'étranger. Comme de nombreux savants, Marie Curie reçut de nombreux titres honorifiques étrangers avant même de se lancer dans la bataille d'une reconnaissance nationale en candidatant pour un siège à l'Académie des sciences à la fin de l'année 1910.

Candidature à l'Académie des sciences de 1910/1911

En novembre 1910, poussée par ses amis, Marie Curie décide de postuler au siège d'académicien laissé vacant suite au décès de Désiré Gernez (1834-1910). Même sollicitée par ses amis, il peut paraître étonnant que Marie Curie candidate à ce siège, elle qui, toute sa vie, s'est montrée réticente aux honneurs. Précisons que Désiré Gernez a hérité du siège occupé par Pierre Curie. Or, si après le décès de son époux, Marie Curie lui a succédé dans ses postes et travaux, elle ne lui a pas succédé à l'Académie des sciences. On peut donc se demander si c'est à l'Académie des sciences que Marie Curie postule ou sur le fauteuil d'académicien de son mari ?

Le 20 novembre 1910, *Le Temps* publie une lettre qui lui a été adressé par Marie Curie deux jours auparavant [11].

« Monsieur le directeur,

En réponse à votre lettre, je puis vous informer que la nouvelle de ma candidature à l'Institut est exacte. Cependant comme jusqu'à présent les élections à l'Institut n'ont jamais été l'objet d'une discussion publique, je dois aussi vous dire qu'il me serait pénible que cet usage fût modifié à l'occasion de ma candidature. »

De par la publication de cet article, relayé le même jour dans le *Gil Blas* et autres quotidiens, le vœu de Marie Curie d'une discrétion sur sa candidature est donc vain. Les journaux titrent déjà « une femme à l'Institut ». Question de sexe ? À n'en pas douter [12]. Sa candidature est sérieuse. Marie Curie, outre son prix Nobel et sa médaille Davy, est aussi membre de nombreuses sociétés savantes étrangères comme celles de Londres, du Mexique, Pologne, Argentine, Hollande, Allemagne, Suisse, Italie, USA. Elle est de plus membre correspondante des académies des sciences de Russie, Tchéquie, Suède, Chili [13]. Marie Curie a donc toutes les qualités requises pour devenir la première académicienne des sciences.

Dès l'annonce de sa candidature devenue publique, l'Institut demande aux cinq académies leur opinion quant à l'intégration des femmes dans une des leurs. Seule l'Académie des sciences réagit en affirmant qu'aucun règlement n'interdit l'élection de femme et que chaque académie peut décider en pleine indépendance sans avoir à consulter les autres [14]. Immédiatement, quarante-neuf membres de l'Institut pétitionnent contre l'idée qu'une femme puisse être membre d'une académie et

potentiellement de l'Institut. Suite à cette revendication, l'Académie des sciences se réunit le 27 décembre et, par 26 voix contre 13, vote et déclare être libre de trancher la question de la candidature féminine. Entre temps les autres postulants au siège vacant se sont déclarés. Daniel Berthelot, Édouard Branly, André Broca, Aimé Cotton, Alfred Pérot, et sur proposition de certains, le nom de Marcel Brillouin est ajouté. Parmi ces candidatures, celle d'Édouard Branly est une sérieuse concurrence à celle de Marie Curie. Édouard Branly est alors un savant reconnu pour ses travaux sur la radio-conduction. Né en 1844, il est de trente-trois ans l'ainé de Marie Curie. Il s'est déjà présenté en vain à l'Académie et a déjà été récompensé de plusieurs prix, dont le prix Gegner en 1898 en partage avec Marie Curie. À l'évidence, ce ne sont pas les compétences des deux concurrents qui intéressent la presse et l'Institut, car tous s'accordent sur un point, les deux scientifiques sont d'égale valeur.

Ce qui intéresse l'Institut, c'est que Marie Curie soit une femme. Lui ouvrir les portes d'une Académie, c'est prendre le risque qu'elle en devienne un jour présidente et siège donc, de droit, à l'Institut. Aussi, le 4 janvier 1911, l'Institut réunit en séance trimestrielle ses cinq académies. Immédiatement, ses membres précisent ne pas s'opposer à l'indépendance de chaque Académie en matière d'élection mais refuser l'intégration des femmes. Les arguments sont connus ; il s'agit d'arguments juridiques et sociaux. Légalement, la femme n'est pas responsable car n'est pas citoyenne puisque ne vote pas. Traditionnellement, les académies auraient toujours refusé les femmes.

Pierre Émile Levasseur, de l'Académie des sciences morales et politiques déclare « L'émancipation intellectuelle de la femme et leur admission à l'Institut sont deux choses différentes ». La discussion est lancée.

Paul Viollet, de l'Académie des inscriptions et des belles lettres, rappelle que la tradition n'est pas immuable puisque des femmes ont été académiciennes avant la création de l'Institut en 1795. Quant à Henri Poincaré, il dénonce l'ingérence de l'Institut dans les élections de l'Académie des sciences alors même qu'en 1893, une femme candidait à l'Académie française sans que les autres académies n'aient été consultées. Tout comme Émile Picard et Paul Appell, qui affirment la liberté pour chaque Académie de récompenser le mérite comme elle l'entend et où elle le trouve [15]. Un vote est organisé et se conclut par 88 sur 52 votes en faveur de ladite immuabilité de la tradition qui veut que les femmes soient exclues [16].

En riposte, l'Académie des sciences se réunit en comité secret. Le 16 janvier 1911, lors de la séance, Gabriel Lippmann, doyen de la section de physique, annonce que leur section propose par 3 voix sur 5, la candidature de Marie Curie en première ligne, reléguant l'ensemble des autres candidats en seconde ligne [17]. Membre du comité, Émile Amagat justifie son refus de voter l'ordre des candidats pour la simple raison, qu'il considère ce vote comme nul et non avenu puisque les femmes ne peuvent pas faire partie de l'Institut.

Les « pour » et les « contre » se lancent alors dans une déferlante de déclarations à la presse. Gaston Darboux qualifie la France de rétrograde au regard de l'Académie

royale de Lincei où il a vu Ersilia Lovatelli siéger comme archéologue, ou encore Élise Wendel membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin. Poincaré se déclare « partisan de récompenser le mérite où il se trouve » et ne voit pas d'inconvénient à l'entrée de Marie Curie à l'Académie. Émile Roux « ne reconnaît pas de sexe aux découvertes ». Émile Picard et Edmond Bouty affirment aussi publiquement leur voix en faveur de la savante pour la supériorité de ses travaux. Benjamin Baillaud refuse de se prononcer quant à l'éligibilité des femmes, mais déclare qu'il ne votera que pour Marie Curie. Jules Carpentier préfère en référer à la mémoire des fondateurs des académies qui n'auraient jamais pensé qu'une femme pouvait être des leurs.

Si chacun s'exprime par voie de presse, les jeux sont, de toute façon, faits : Marie Curie est bien candidate, et l'Académie des sciences la présente en première ligne contre l'avis de l'Institut.

Pour toute une partie de la presse, la problématique ne relève pas du mérite scientifique, ni même de l'égalité des sexes. C'est une question politique. La candidature de Marie Curie est présentée et soutenue dans le seul but de s'opposer à celle d'Édouard Branly. Ainsi, dans ses articles, la presse d'extrême droite telle que l'Action française ne peut s'empêcher de remarquer que les plus grands soutiens de Marie Curie viennent des savants ayant signé l'appel pour la révision du procès de Dreyfus. Marie Curie, célébrée au début de l'année comme une grande scientifique qui a isolé le radium métal [18], passe de « modeste collaboratrice de son mari [19] » à « un excellent préparateur » qui a « secondé son mari, voilà tout [20] ». Lippmann, Appell, Darboux et Poincaré sont cités uniquement comme dreyfusard manigancant pour que le professeur de l'Institut catholique qu'est Branly échoue. Le 23 janvier 1911, au premier tour de vote, Branly reçoit 29 voix, Curie 28 et Brillouin une. La majorité étant à 30 voix, un second vote est organisé. La voix donnée à Brillouin se reporte sur Branly qui est élu à la juste majorité. L'Action française du 24 janvier titre « La défaite de Dreyfus : Branly élu ». Plusieurs journaux, estimant l'apport scientifique des deux candidats principaux, s'accordent pour célébrer l'entrée de Branly dans la noble académie et espèrent l'élection de Marie Curie lors d'une prochaine vacance de siège. Marie Curie refusera de se représenter. Le fauteuil d'Académicien de Pierre Curie n'est plus libre.

Marie Curie ne se portera plus candidate à aucune académie, pourtant en 1922, elle est élue membre de l'Académie de médecine.

Académie de médecine, une élection inattendue, 1922.

Le 31 juillet 1921, le zoologiste et anatomiste Edmond Perrier décède. Son fauteuil de membre libre de l'Académie de médecine devient vacant. En novembre 1921, Antoine Béchère, père de la radiologie médicale, lance une pétition signée par 35 académiciens pour proposer Marie Curie comme membre libre de l'Académie de médecine. Cette dernière, ne faisant pas partie de l'Institut, est totalement indépendante pour admettre ou non la gente féminine.

Le président de l'époque, Gustave Richelot, est bien connu pour être un opposant farouche à l'idée même de femme médecin. En 1875 déjà, il publie un recueil de ses articles, les plus véhéments, écrits depuis 1868, contre la féminisation de la profession [21]. La note des trente-cinq académiciens reste donc lettre morte.

Entre temps, plusieurs candidats se déclarent. André Castex (1851-1942) médecin à l'Institut national des sourds et des muets ; Paul Coudray (18..-19..) ; Ernest Desnos (1852-1925) urologue, Paul Trillat (1879-1970) obstétricien et René Verneau (1852-1938) anthropologue.

Le 24 janvier 1922, l'Académie se réunit en comité secret afin d'examiner les candidatures.

« Le secrétaire général donne lecture des modifications au règlement, concernant la présentation des candidatures dans la section des membres associés libres. D'après ces modifications, une personne n'ayant pas fait acte de candidature peut-être présentée » [22].

Une fois les candidats classés par ordre de proposition, Bécclère pose lui-même à la tribune la candidature de Marie Curie en exposant ses œuvres scientifiques et médicales. Les académiciens André Broca et Édouard Quenu soutiennent instantanément la démarche de leur collègue. Émile Roux rappelle que modifier le règlement pour poser des candidatures non déclarées se révèle être une vieille tradition qui a permis à l'Académie d'accueillir en son sein des personnages comme Louis Pasteur, Claude Bertholet, Jean Antoine Chaptal, Georges Cuvier, etc. Le nom de Marie Curie permettrait ainsi la continuité du prestige des anciens. Pourtant, Émile Roux est sur la réserve. Il veut s'assurer que si la candidature de Marie Curie est posée, les membres de l'Académie, le jour venu, l'éliront. En effet, puisque Marie Curie ne candidate pas « on n'a pas le droit de lui infliger une humiliation imméritée en l'exposant à un échec. Il s'agit de savoir avant de la soumettre à l'élection, si l'académie est résolue à la nommer [23]. »

Anatole Chauffard (1855-1932) propose alors un vote à main levée sur la proposition de poser la candidature de Marie Curie. Pierre Marie s'y opposant le vote sera au scrutin secret.

Parmi les électeurs, 44 se déclarent en faveur de Marie Curie, 23 contre et enfin 4 académiciens ont déposé un bulletin blanc. Inquiet du résultat, qui met un doute sur le succès de cette élection, Émile Roux suggère de retirer la candidature de Marie Curie jugeant que l'Académie se couvrirait de honte si elle n'était pas élue à une grande majorité. Plusieurs membres s'y opposent parmi lesquels, Beclere, Sieur, Quenu et Richet. Pour les rassurer, Pierre Bazy émet l'hypothèse que les postulants déclarés retireraient leur candidature lorsqu'ils apprendront l'existence de celle déposée de Marie Curie.

Bazy a raison, tous les candidats déclarés se désistent. Le 7 février 1922 est la date prévue pour l'élection d'un membre associé libre de l'Académie de médecine en remplacement d'Edmond Perrier, décédé. Ce jour-là, seuls 80 académiciens sur 110

ont fait le déplacement pour voter. Marie Curie est élue par 64 voix [24]. et devient la première femme membre de l'Académie de médecine. « Un nom illustre dans le monde et qui manquait à notre gloire. » écrira Achille Souques (1860-1944) le secrétaire annuel, dans le bulletin de l'Académie de médecine [25]. Pour l'Académie, Marie Curie lui « apporte la gloire de son nom ». Mais Marie Curie n'a pas l'intention de servir uniquement de titre de gloire. Immédiatement, elle fait partie de nombreuses commissions d'attribution de prix décernés par l'Académie. En 1925, elle œuvre dans la commission « sur la réglementation des établissements industriels qui s'occupent de la préparation des corps radioactifs », définissant des règles de protections des personnels dans les industries. Elle réfléchit également à l'utilisation de radioéléments en médecine qui seraient moins dangereux pour les tissus sains et présente ses vues lors du Congrès médical franco-polonais [26]. Enfin en 1931, elle fait partie de la commission réfléchissant sur « la question de la propriété scientifique » et se fait rapporteur de l'Académie qui « se déclare favorable à la création du droit du savant et exprime le vœu que la reconnaissance de ce droit soit hâté par l'initiative des pouvoirs publics ». Ainsi prenant son rôle d'académicienne à cœur, Marie Curie s'investit dans la noble assemblée et refuse par là même le rôle de simple image de gloire.

CONCLUSION

Achille Souques relatait l'entrée de Marie Curie comme une première qui sera suivie de bien d'autres. Il écrivait [27].

« Innovation aujourd'hui, et demain tradition ! Depuis quarante ans, un nouvel ordre de choses est né. Depuis quarante ans, les étudiantes se précipitent à flot de plus en plus serrés vers les carrières libérales. [...] Il n'est pas besoin d'être augure pour prédire que quelques-unes d'entre elles s'imposeront, un jour, aux choix des Académies. Et les Académies auront tout à gagner à ne s'inspirer que du mérite seul et de l'intérêt impérieux de la Science. »

Pourtant, aucune femme n'eut le privilège de devenir membre avant 1946, soit 24 ans après Marie Curie. Cependant, quoi d'étonnant ? En effet, comme Charcot le disait en 1889, pour être médecin, une femme doit être exceptionnelle, et il existe peu de femmes exceptionnelles [28]. Opinion reprise par Anatole Chauffard en 1923, quand il émet l'opinion que seule Marie Curie était à la fois femme et digne d'entrer dans l'Académie.

« Nous saluons en vous une grande savante, une femme de cœur qui n'a vécu que pour le dévouement au travail et l'abnégation scientifiques. Vous êtes la première femme de France qui soit entrée dans une académie, mais quelle autre en eut été aussi digne [29] ».

Il s'agit d'accepter l'exception mais pas la règle.

Aujourd'hui, le 21 novembre 2017, seules 8 femmes sont membres de plein droit de l'Académie nationale de Médecine [30]. Leur rareté en fait encore des exceptions.

RÉFÉRENCES

- [1] Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, [CRAS], 1898, t.126, p.1101.
- [2] Voir par exemple *La Croix* du 12/12/1901, *Le petit journal* du 11/12/1901, *Le Temps* du 12/12/1901
- [3] « Membres de l'Académie des sciences au comité Nobel de physique, du 25 janvier 1903 », dans K. Blanc, Pierre Curie, *Correspondances*, ed. Monelle Hayot, 2009. p.358-360.
- [4] Malwida von Meysenbug proposée en 1901 par Gabriel Monod et Ventura Lopez en 1092 pour la littérature. Mary Ward, Alice Stopford fait partie de ceux qui peuvent proposer. Pour le prix de la paix, Belva Ann Lockwood est proposée pour 1902 et la baronne Bertha Sophie van Suttner pour 1901 et 1902 et sera lauréate en 1905. Voir les archives des registres de nominés <https://www.nobelprize.org/>
- [5] Voir Karine Blanc, *Correspondance de Pierre Curie*, ed. Monelle Hayot, 2009, p.357
- [6] Voir Karine Blanc, *Correspondance de Pierre Curie*, ed. Monelle Hayot, 2009, p.398
- [7] Scott A. Walter et *al.*, eds., *Henri Poincaré Papers*, Doc. 1-1-204, <http://henripoincarepapers.univ-nantes.fr/chp/text/mittag-leffler204.html>.
- [8] Scott A. Walter et *al.*, eds., *Henri Poincaré Papers*, Doc. 1-1-205, <http://henripoincarepapers.univ-nantes.fr/chp/text/mittag-leffler205.html>. Date du cachet de la réponse de Poincaré le 12 septembre 1903.
- [9] Bouchard, Ch, P. Curie, and V. Balthazard. “ Action physiologique de l'émanation de radium. ” *CRAS* 138 (1904): 1384-7. Et voir A. Laborde,
- [10] N. Pigeard-Micault « Le rayonnement sous \times de la science française » in *Histoire mondiale de la France* par P. Boucheron (dir.), ed : Seuil, 2017.
- [11] *Le Temps* du 20 novembre 1910
- [12] Voir par exemple *Le Petit Parisien* du 28 novembre 1910 ou du 01 décembre 1910; *le Figaro* du 16 novembre 1910 ou encore *l'Aurore* du 29 novembre 1910
- [13] Voir les archives du musée Curie fonds archives privées Marie Curie, Titres et travaux. FP-MC.
- [14] Pour tous renseignements sur l'opposition entre l'Institut et l'Académie des sciences, voir les photocopies du registre de la séance trimestrielle de l'Institut, consultées au Musée Curie
- [15] Voir *Le temps* du 6 janvier 1911 p.3
- [16] Voir *Le temps* du 5 janvier 1911 p.2
- [17] Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences, t.152, 1911, p. 163.
- [18] *Action française* du 07 septembre 1910, p. 2.
- [19] *Action française* du 04 janvier 1911, p. 1.
- [20] *Action française* du 09 janvier 1911, p. 1.
- [21] Gustave Richelot, *La femme médecin*, E. Dentu, 1875.
- [22] Comité secret de l'académie de médecine du 24 janvier 1922, Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine, registre des comités secrets de l'année 1922.
- [23] *Idem*
- [24] 15 bulletins blancs, 1 vote pour Verneau. *Bull Acad Natl Med* du du 7 février. 1922;87:1555.
- [25] *Bull Acad Natl Med* du 12 déc 1922;88:448
- [26] Sur la préparation de divers radio-éléments jusqu'à présent peu ou point utilisés en médecine au Congrès médical franco-polonais. *Bull Acad Natl Med*, du 23 avril 1925;93:417-22.

- [27] Souques A, Rapport général sur les prix décernés par l'Académie, en 1922. *Bull Acad Natl Med* du 12 déc 1922;88:448
- [28] Pigeard-Micault N. « Nature féminine » et doctoresses (1868-1930). *Histoire, médecine et santé*. 2013;3:83-100.
- [29] Chauffard A, Hommage à madame Curie, *Bull Acad Natl Med* du 27 décembre 1923;88:610.
- [30] Santi P, Marie Curie, pionnière esseulée à l'Académie de médecine. *Le monde* du 05 décembre 2017

